

trer dignes par votre persévérance et votre diligence.

Lady Monk me prie de vous remercier de sa part; elle voudrait ajouter à ce que je viens de dire, que tout en étudiant, il ne faut pas oublier que vous êtes fils et frères, et qu'elle espère que vous joindrez aux vertus mâles de courage, de fermeté et d'amour pour la patrie, les qualités non moins essentielles de douceur, de bonté et de piété filiale.

Après avoir salué l'assemblée, le Gouverneur et sa suite allèrent visiter la salle des petits, la salle d'étude, la congrégation, et entrèrent dans notre chapelle, où ils admirèrent, pendant une dizaine de minutes, la riche collection de tableaux qui s'y trouve.

Leurs Excellences se rendirent ensuite à l'Université, où ils furent reçus à la porte par MM. les professeurs en costume, qui les conduisirent dans un salon où étaient réunis un certain nombre d'honorables ministres et juges avec leurs dames et celles de messieurs les professeurs. De là, suivis de cette brillante compagnie, leurs Excellences montèrent à la grande salle, où se trouvaient plusieurs prêtres, les ecclésiastiques du grand Séminaire et les élèves de l'Université et du Petit Séminaire.

M. le Recteur, au nom des membres de l'Université, présenta à Son Excellence une adresse à laquelle il répondit en peu de mots; puis elle se retira pour aller voir la bibliothèque et les musées.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 31 Décembre 1861.

Il y a quelques jours, un bruit soudain est venu frapper nos oreilles: de tous côtés, nous entendions ces mots, guerre, guerre. A ce cri d'alarme, vous comprenez la surprise de nos confrères paisiblement et péniblement occupés des combats d'Achille, d'Enée et des autres héros antiques.

En effet, il ne s'agissait plus de combats de l'antiquité, mais d'une lutte actuelle qui allait s'engager avec nos voisins des Etats ci-devant Unis.

Nous n'en doutons pas, nos lecteurs ont déjà été instruits de ces rumeurs. La guerre était imminente. paraissait-il. Les levées les approvisionnements de toute espèce confirmaient ces craintes. Déjà, malgré cette surprise, plus d'un de nos confrères sentaient se ranimer dans leurs cœurs l'ardeur belliqueuse de leurs ancêtres et brulaient de se mesurer avec les enfants de ceux qui luttaient tant de fois avec leurs pères.

Mais une nouvelle vient de rétablir le calme dans les esprits. L'injure faite au pavillon Anglais a reçu la réparation qui lui était due; les deux prisonniers, cause

de si vives alarmes, viennent d'être mis en liberté.

Toutefois des craintes sur notre tranquillité future semblent bien permises. Avec des voisins si turbulents, nous comprenons la nécessité de nous tenir sur nos gardes. Aussi nos confrères n'ont pas hésité à réveiller l'Abaille de son engourdissement. Ils veulent qu'elle soit pour eux une sentinelle vigilante et qui les tienne sur le *qui vive*. Le double avantage d'exciter leur aide et de rappeler des impressions bien douces à ceux dont les occupations du jeune âge ont été communes avec les nôtres, leur a fait surmonter tout obstacle.

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR.

Son Excellence le Gouverneur Général, dans la prévision d'une guerre avec les Etats du Nord de l'Amérique, vient d'ordonner de mettre sur pied une partie de la milice sédentaire de la Province. A cette fin, une compagnie de volontaires doit être formée dans chaque bataillon, pour être employée, en cas de besoin, au service actif. Nous avons la confiance. Nos Très - Chers Frères, que partout l'on s'empressera de répondre à l'appel du Représentant de notre gracieuse Souveraine. Il s'agit, en effet, de se mettre en état de défendre et de protéger notre pays et nos institutions; c'est-à-dire tout ce que nous avons de plus sacré et de plus cher au monde, après notre sainte religion; et quand de si graves intérêts sont en danger, on ne doit pas reculer devant aucun sacrifice.

Tous nos jeunes gens doivent donc avoir à cœur, en ce moment, de servir une si noble cause; ils seront fiers de marcher sur les traces de nos pères qui, dans deux circonstances mémorables, se couvrirent de gloire, en repoussant les armées envoyées par l'Union Américaine, pour faire la conquête du pays. Ils seront glorieux d'imiter le bel exemple de cette multitude de leurs jeunes compatriotes des cités et de quelques campagnes, qui déjà sont enrôlés dans nos compagnies militaires, pour se dévouer au service de la patrie.

Quand même le danger que nous appréhendons, dans les circonstances actuelles, viendrait à se dissiper, nous ne pouvons toutefois nous dissimuler que de nouvelles difficultés peuvent surgir, à la première occasion, et nous obliger à prendre les armes. Il serait donc d'un immense avantage pour nos miliciens d'être exercés d'avance au métier de la guerre, afin d'être prêts à faire face à l'ennemi, s'il venait nous attaquer. Le moyen le plus efficace que nous puissions employer pour le décider à demeurer en paix avec

nous, c'est de lui montrer que nous sommes bien préparés à le recevoir.

Nous invitons donc tous ceux qui sont en mesure d'exercer quelque influence, dans leur localité, à ne pas manquer d'en faire usage, pour aider à la formation de la compagnie de volontaires que chaque bataillon de milice doit recruter dans son sein. Ils n'auront pas de peine à faire comprendre à notre peuple loyal, qu'il est glorieux de combattre pour sa patrie, et que la religion, aussi bien que l'honneur, lui en fait un strict devoir. Cette voix de la religion et de l'honneur, nos fidèles diocésains ont prouvé plus d'une fois qu'ils la connaissent. Aussi ayons nous l'assurance, N. T. C. F., que l'on s'empressera partout d'y répondre avec une louable émulation, et que l'on organisera dans chaque paroisse les corps de braves qui doivent prendre part à la défense du pays, si le recours aux armes devenait nécessaire.

Cependant comme tous nos efforts seraient inutiles, sans le secours de celui qui tient en ses mains nos destinées, nous nous ferons un devoir, N. T. C. F., de lui adresser nos plus ferventes supplications, pour obtenir, avant tout, qu'il lui plaise d'éloigner de nous le terrible fléau de la guerre, mais que, si c'est sa volonté que nous en subissions les horreurs, il daigne remplir nos dignes guerriers de force et de courage, et leur accorder la victoire.

A ces causes le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et réglons ce qui suit:

1°. Tous les dimanches et fêtes, à la suite de la récitation des litanies de la Sainte Vierge, pour N. S. P. le Pape, l'on ajoutera, jusqu'à nouvel ordre, celle d'un *Pater* et d'un *Ave*, pour la conservation de la paix, ou pour l'heureux succès de nos armes, si la guerre a lieu.

3°. Chaque prêtre ajoutera à la messe quotidienne, à la suite de l'oraison *Pro Papâ*, l'oraison de la messe *pro Pace*.

Sera notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales, le premier dimanche ou jour de fête, après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt six décembre mil huit cent soixante-an.

C. F., EVEQUE DE TLOA,

Administrateur.

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, Ptre.,

Secrétaire.

LA MORT DU PRINCE ALBERT.

Les dernières dépêches arrivées d'Europe nous apprenent la mort du prince Albert époux de la reine Victoria qui a expiré, le